



LE PRÉCURSEUR

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, MARITIME ET LITTÉRAIRE.

PAIX.

LIBERTÉ.

PROGRÈS.

MÉTÉOROLOGIE.

Thermomètre X 1°
Baromètre, pluie
Pleine mer, 2 1/2 h. de l'ap.-midi.
Lever du soleil, 7 h. 44. m.
Lever de la lune, 8 h. 50 m. s.
P. L. le 5 à 5 h. 45 m. matin.
N. L. le 19, à 9 h. 25 m. soir.

Vents Sud-Ouest
État du ciel Brumeux
Passe mer, 8 1/2 h. du matin.
Coucher du soleil, 4 h. 1 m.
Coucher de la lune, 11 h. 47 m.
D. Q. le 15, à 4 h. 55 m. matin.
P. Q. le 26, à 7 h. 45 m. soir.

ON S'ABONNE

A Anvers, au bureau du *Précurseur*, rue Aigre, No 526, où se trouve une boîte aux lettres et où doivent s'adresser tous les avis.
En Belgique et à l'étranger, chez les directeurs des postes.
La quatrième page consacrée aux annonces, est affichée à la bourse d'Anvers, et à la bourse des principales villes de commerce.
Le prix des annonces est de 25 centimes par ligne d'impression; Un soin tout particulier sera porté à les rendre exactes, claires et très-visibles.

PORTES DE LA VILLE.

Ouverture: 6 heures du matin. - Fermeture 9 du soir.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR ANVERS.		POUR LA BELGIQUE.	
A l'année.	fr. 60	A l'année.	fr. 72
Par semestre.	» 30	Par semestre.	» 36
Par trimestre.	» 15	Par trimestre.	» 18
Pour l'étranger 20 francs.			

Le Journal paraît tous les Jours, et porte la date du Jour de sa publication.

18 DÉCEMBRE.

INDEMNITÉS RÉCLAMÉES PAR LE COMMERCE D'ANVERS (PREMIER ARTICLE)

Une brochure sortie de la plume de M. Depouhon est toujours un heureux événement pour le pays.

S'il est une idée utile à faire germer, un projet national à faire adopter, une injustice à réparer ou combattre, cet honorable écrivain est sur la brèche et ceux que sa parole incisive n'ont pu convaincre sont toujours séduits par la pureté de l'intention qui préside à tous ses écrits. Hier, c'était les avantages qui devaient résulter pour la Belgique de l'établissement des chemins de fer qu'il déroulait à nos yeux. Voyant dans l'adoption de son projet une source de richesse publique, il demandait qu'on employât pour le réaliser des fonds dont il aurait pu revendiquer une part comme l'une des principales victimes de notre révolution, en réclamant pour lui et ses commettants une loi d'indemnité; mais, non; cette loi aurait peut-être privé son pays d'une institution utile, entravé ses premiers pas dans sa carrière de nationalité; cette considération était puissante, décisive à ses yeux; il a donc imposé silence à ses sentiments d'intérêt privé, refoulé ses espérances, et attendu de meilleurs jours, pour demander justice.

Le jour de la justice est arrivé. Prenant en main les intérêts de ses compagnons d'infortune M. Depouhon adjure les représentants de la Belgique révolutionnaire d'acquiescer les dettes de la révolution, et de relever quelques fortunes dont les débris ont encore servi à consolider notre indépendance.

Abordant franchement la question Monsieur Depouhon pense, que d'après ce qui s'est passé à la représentation nationale lors de la discussion des budgets de 1831 et 1832, la consécration du droit d'indemnité pour les marchandises brûlées dans l'entrepôt royal lors du bombardement de notre ville, ne peut susciter la plus légère opposition: et il ajoute:

« Il s'agit de consacrer une allocation annuelle au budget de près d'un million de francs, pour servir l'intérêt et l'amortissement du capital des indemnités, ou de dire « aux victimes de la révolution *« La Belgique est enfin parvenue à secouer la domination étrangère; les vœux de nationalité qui la travaillaient depuis des siècles sont satisfaits; elle jouit de l'indépendance et des libertés dont elle s'est toujours montrée si jalouse. Notre affranchissement a bien coûté quelques sacrifices; dans la lutte qui l'a amené vos propriétés ont été détruites, mais nous ne reconnaissons pour nous que les avantages de la révolution, à vous seuls la partie onéreuse.*

Si nous tenions jamais un pareil langage ce serait renier en un jour les traditions de nos ancêtres, abdiquer tout sen-

timent de justice et de moralité et donner à l'Europe le spectacle d'une nation renfermant dans son sein une portion d'individus exploitant à son profit les hommes et les choses. Que des magistrats esclaves de la lettre de la loi aient rendu des jugements, qui dépouillés de leurs textes et de leurs citations, résumés à peu près ce que nous venons de dire, cela ne nous étonne pas; les hautes cours veulent souvent, faire croire, à leur utilité; mais que des Représentants de la nation le proclament à la tribune, nous ne le croyons pas; et comme M. Depouhon, nous espérons qu'il n'y aura point d'opposition pour l'adoption d'une loi que nous pourrions appeler *loi de justice*.

Mais ce n'est pas tout que de proclamer l'opportunité de cette loi, il faut aussi en reconnaître l'urgence; car M. Depouhon nous le déclare, les noms les plus opulents d'Anvers, qui figurent parmi ses commettants, courent bien des infortunes; chaque année qui s'écoule voit emporter dans la tombe la pensée d'un tort irréparable.

Entendez vous représentants de la nation? Un tort irréparable et désormais irréparable!! Cette pensée seule fait refluer notre sang et nous ne savons comment exprimer la tristesse que fait passer dans nos cœurs le tableau déchirant d'une infortune non méritée et d'un trépas occasionné peut être par des espérances déçues ou des besoins réels!

M. Depouhon prétend que l'importance de la charge des indemnités ne peut entrer en considération dès qu'elle ne dépasse pas les moyens du royaume. Nous sommes de son avis; bien plus, nous dirons que lors même que cette importance dépasserait ces moyens elle ne devrait pas encore être prise en considération, c'est-à-dire qu'on ne devrait pas arrêter au chiffre, à l'importance de la somme pour reconnaître la dette.

En effet; si nous sommes créanciers d'un homme qui ne possède rien, du moins pour le moment, négligeons nous pour cela de le faire déclarer notre débiteur? non: seulement nous attendons pour rentrer dans nos fonds des temps plus heureux. Pourquoi n'en serait-il pas de même vis-à-vis d'un gouvernement? Pourquoi négligerions nous de faire constater notre droit et liquider notre créance sauf à la réaliser lorsque l'état serait en mesure de le faire? On nous demandera à quoi servirait cette liquidation, si elle dépassait les moyens du royaume? Nous répondrons que l'importance de ces moyens peut changer d'un jour à l'autre que c'est là une probabilité et que par conséquent nous faisons acte de sagesse en demandant la reconnaissance de notre créance.

Après avoir sous le rapport moral établi ses droits et celui des ses co-associés à demander au gouvernement belge une indemnité des dommages soufferts, M. Depouhon envisage la question sous le rapport politique, combat la jurisprudence de la Cour d'appel de Bruxelles et refute quelques objections qui pourraient être faites par des hommes habitués à traiter judiciairement, même les affaires d'honneur national et de moralité publique. Le temps et l'espace nous manquent pour

présenter à cet égard quelques considérations, que nous renvoyons à un prochain numéro.

L'alliance commerciale de l'union Américaine avec l'union Prussienne se confirme; encore un pas de fait vers la liberté du commerce!

ESPAGNE.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU PRÉCURSEUR.

Bayonne le 15 décembre.

Le siège de St-Sebastien vient d'être levé à l'approche de 22.000 hommes commandés par Espartero. Cependant on s'attend à ce que les attaques contre cette place recommencent avant peu. Elle a pu recevoir des secours de Santander qui la mettront plus à même de résister.

La position des deux armées est du reste la même.

Madrid, 9 décembre. — La double députation des chambres a présenté, le 7, à S. M. les adresses votées par les procérès et les procuradores: parmi les membres de cette dernière chambre on remarquait, outre M. Isturiz, qui avait revêtu son grand costume, MM. Felix, Galiano, Ouis, Montes de Oca, marquis de Falces, Puche, etc. Auprès de la reine siégeait M. Mendizabal, au moment où l'adresse a été présentée, et dans la salle du trône. On voyait M. Rayneval qui avait eu l'honneur d'être reçu en audience particulière. L'ambassadeur de France portait les insignes de la légion d'Honneur et de la décoration de Charles III. Un conseil s'est tenu, après cette cérémonie, à l'hôtel de M. Mendizabal. Les délibérations se sont prolongées assez avant dans la soirée. M. Villatto, secrétaire de la junte de Cadix, et qui vient d'être nommé gouverneur civil d'une province, a été reçu, dans la soirée, par M. Mendizabal.

— La Gazette du 8, a publié la nomination officielle du général Alava à l'ambassade de Paris.

— M. le duc de Bassano, secrétaire de l'ambassade de France, est ici depuis quelques jours: M. E. Perier remplacé par le duc, doit partir demain pour Paris. Son voyage sera long, il doit passer par Cadix, Lisbonne et Londres.

— Le comte d'Almodovar, ministre de la guerre, est parti ce soir, pour l'armée du Nord; son absence laisse le portefeuille de la guerre entre les mains de M. Mendizabal, qui déjà chargé d'administrer trois départements de l'état, suffit cependant à tout, par son incomparable activité.

Le général Alava qui accompagne notre ministre de la guerre doit se rendre à Paris, où il est envoyé en mission spéciale: Cette ambassade paraît ne lui être que momentanément dévolue, aucune nomination n'étant faite à celle de Londres qui lui est réservée, lorsqu'il aura rempli auprès du gouvernement français la mission extraordinaire confiée à ces soins et à son patriotisme.

FEUILLETON DU PRÉCURSEUR.

EPISODE D'UN VOYAGE AU BRÉSIL

Le brick la Jeune Héloïse était parti de Marseille par une bonne brise d'Est, qui le poussa en peu d'heures en face de Gibraltar. Il louvoya quelque temps dans le canal, entre ce roc formidable et le Mont-aux-Singes, qui lui est opposé sur la côte d'Afrique. Vainqueur enfin des courants, il entra dans l'Océan Atlantique, toucha à Ténériffe, gagna les vents alisés, passa la ligne à l'aide des bouffées d'orange qui pèsent sans cesse sur cette zone brûlante, cingla joyeux vers le Sud-ouest, et, au bout de cinquante quatre jours, vit poindre à l'horizon les cimes chevelues des côtes Brésiliennes.

Le joli brick mouilla à deux encablures de la plage de Sables que domine l'église élégante de Notre-Dame-de-Gloire, et à quelques toises du fort de Villegagnon, que Dugay-Trouin fit taire après quelques heures d'un combat formidable.

La mer était calme. Une nuit des Tropiques, nuits délicieuses où l'on sent la vie, où nulle émotion n'échappe à l'âme, pas même celle du sommeil, avait endormi tout le monde sur le brick la Jeune-Héloïse, excepté un seul homme qui voyait, qui étudiait, qui se sentait au Brésil, le pays le plus beau, le plus poétique du monde. Un homme était mort dans la traversée, une quarantaine de trois jours était imposée au Brick; le matelot Charles Raimbaud n'avait pas pu descendre à terre.

Il regardait la plage silencieux.... Tout à coup il voit poindre quelques lignes courtes et noires: il regarde mieux, il plonge dans l'obscurité un oeil exercé, et il distingue une Pirogue payagée par deux nègres. La Pirogue s'arrête, la mer s'ouvre.... elle se ferme; un léger cri étouffé arrive jusqu'à lui la Pirogue regagne la plage... tout redevient calme.

Charles Raimbaud est traversé par une pensée rapide; il se jette à l'eau, nage avec vigueur, arrive en quelques brasses à un grouillement extraordinaire, saisit par ses vêtements un enfant presque mort, le ramène sur la plage et cherche vainement à le rappeler à la vie.

Raimbaud va laisser le cadavre ensanglanté, quand il voit une troupe d'esclaves, des torches à la main, qui parcourent la grève, précédés par une femme échevelée. Il appelle, on accourt.... Un cadavre, un Européen; une mère au désespoir, des nègres furieux! Raimbaud va mourir, l'Alcade arrive avec un docteur. Sa baguette maîtrise la foule, sa voix commande le silence.

« Qui êtes-vous? — Raimbaud, matelot sur le brick la Jeune-Héloïse. Ce navire est en quarantaine; pourquoi l'avez-vous rompue? — J'ai vu deux nègres qui jetaient un enfant à l'eau, j'ai voulu le sauver; voilà tout. La boucle de diamants de cette jeune fille a disparu, où l'avez-vous cachée? — Je n'ai rien caché; j'ai fait mon devoir, plus que mon devoir, peut-être; je besoin de force, donnez-moi un verre d'eau-de-vie; c'est tout ce que je demande pour le service que j'ai essayé de rendre à cette brave dame qui se lamente. »

La mère, en effet, avait pris son enfant sur ses genoux, et le contraignait des plus vives caresses. Bientôt la jeune fille put raconter son aventure.

Sa mère se jeta au cou du matelot, et lui offrit une somme immense en récompense de son dévouement; Raimbaud accepta un verre d'eau-de-vie.

Mais l'Alcade avait un autre devoir à remplir. Raimbaud s'était affranchi de la quarantaine; la loi, toute sévère qu'elle est, doit être respectée: Raimbaud fut conduit à la ville, emprisonné, jugé et condamné à mort.

Jean VI, le monarque le plus humain et le plus stupide du monde, commua sa peine; et Raimbaud, malgré les larmes et les prières de la dame dont il avait sauvé l'enfant, dut aller passer cinq ans aux prési-

des de Minas-Géras, renommées par l'abondance et la beauté des pierres précieuses.

Le gouverneur de ce lieu de déportation, en apprenant le motif de la condamnation de Raimbaud, l'affranchit des travaux pénibles des convicts, et lui donna bientôt la direction des ruisseaux et des filons les plus productifs. Mais Raimbaud était à 5.000 lieues de sa patrie, seuls pauvre, délaissé, sans confident de sa belle âme, au milieu des mal-faiteurs qui peuplaient ces vastes solitudes; Raimbaud, sous un ciel calcinateur, voyait s'épuiser ses forces viriles de matelot; et cinq belles années retranchées de sa vie le dévorait au cœur, car il avait laissé là-bas, à Marseille, dans une petite chambre, sa vieille mère qui attendait son retour, et qui tous les soirs s'agenouillait pour son fils bien-aimé. C'est pour elle qu'il s'était fait matelot, c'est pour elle qu'il était venu au Brésil, qu'il s'était condamné à ce dur apprentissage, et c'est pour elle aussi qu'il amassait les faibles économies qu'il faisait à Minas Géras. — Raimbaud, je vous l'ai dit, surveillait une partie des travailleurs. Chaque soir, les produits de la journée lui étaient remis, et lui, plus tard, la portait au gouverneur. Un seul des cailloux noirs roulés par les eaux aurait parfois suffi à la fortune d'une famille; Raimbaud s'arrêta à cette pensée.

Les hommes à émotion violente sont superstitieux. Raimbaud était là, déporté pour une action généreuse. Les juges l'avaient envoyé dans leur justice. Dieu devait l'en arracher dans sa bonté.

Pauvre jeune homme, qui pleura de joie à mon arrivée et de désespoir à mon départ! Il m'a dit à moi toutes ses pensées. — « Puisque je suis ici par la volonté du ciel, se dit-il un jour en s'éveillant, c'est que le ciel a eu pitié de la pauvreté et de la vieillesse de ma bonne mère. — Je veux devenir riche. — Quelques pierres dérobées à l'état ne feront aucun tort à l'état, et ma mère mourra heureuse, car elle verra sans effroi l'avenir de son fils. »

Dès ce jour, Raimbaud travailla à l'exécution de son projet. Mais où

Une conspiration carliste vient d'être découverte ; de nombreuses arrestations ont eu lieu ; et elles ont été suivies d'incarcérations ; des personnes gravement compromises ont été conduites immédiatement hors de Madrid ; dans cette dernière catégorie se trouve le nommé Cavia, celui qui envoya Riego sur la place de la Cabada ; de rigoureux châtimens attendent les coupables ; aucune merci n'est faite maintenant aux factieux. La bourse de ce jour s'est ressentie de la favorable impression produite par les détails publiés par le journal officiel, sur les désordres de Guergué en Catalogne, et sur les échecs des Navarres en Arragon.

On parlait à Barcelonne de la découverte d'une conspiration qui avait pour but la remise du château de Mongue aux factieux dans la nuit du 21 novembre dernier.

Le général Palafox, duc de Saragosse, est nommé commandant en chef supérieur de nouvel hôtel des Invalides.

On annonce qu'une division sera incessamment formée dans le haut Arragon pour rendre plus faciles les communications entre les armées de Navarre et de Catalogne avec la France. Le colonel Van Halen aura le commandement de cette division. (Idem.)

La faction de Guergué qui avait passé en Catalogne avec 3.000 hommes, est rentrée en Navarre réduite de moitié. Un grand nombre des soldats se sont rendus dans leurs foyers.

ANGLETERRE.

LONDRES, 15 Décembre. — Demain une réunion publique aura lieu à Woolwich dans le but d'adresser une pétition à la chambre des communes pour demander l'abolition immédiate du dégradant usage de la bastonnade dans l'armée et la marine. (Courier.)

— Une grande réunion publique a eu lieu aujourd'hui à Londres à l'effet d'aviser à des mesures propres à soulager et encourager l'agriculture en Angleterre, qui est loin d'être florissante en ce moment. (Standard.)

— Lord Brougham a envoyé sa démission au Beef-Steak Club dont le noble lord a été un des membres distingués. (Idem.)

FRANCE.

Paris, 16 décembre.

— Une lettre écrite du camp de Figuer, le 27 novembre, contient ce qui suit :

« D'Abdel Kader, on ne sait rien de précis ; mais il ne paraît pas qu'il ait l'intention de se retirer sans coup férir. Je crois plutôt qu'il nous prépare quelque piège. Mais le Sig une fois passé, nous sommes sur nos gardes ; et comme l'armée est en force, si elle a autant de prudence que de courage, tout nous fait croire que l'expédition sera menée vivement, et que d'ici à peu de jours Ibrahim-Bey, notre allié, sera gouverneur de Mascara. »

— On dit que le maréchal Soult, appelé à Paris par ordre du roi, est attendu d'un moment à l'autre.

— On s'attend à recevoir le message du général Jackson dans les premiers jours de la semaine prochaine. Il est vraisemblable que ce message nous arrivera par le Havre et qu'il sera connu à Paris avant de l'être à Londres.

— Les députés sont presque tous à Paris. 379 ont donné leurs adresses à la questure.

— M. le ministre résident de la confédération helvétique a de fréquentes conférences avec M. le duc de Broglie. On présume que ces conférences sont relatives à l'affaire de Bâle-Campagne.

— D'après son contrat de mariage et quelques actes subséquents, M^{me} de Talleyrand avait conservé l'usufruit d'une parure de diamans que lui avait apportée son mari, et qui devait revenir un jour à lui ou à ses héritiers. Cette parure, renfermée dans une cassette, avait été évaluée dans le temps à 530.000 francs.

Un journal nous révèle ce matin à ce sujet une circonstance des plus curieuses. On prétend que M^{me} de Talleyrand dans une conférence avec l'archevêque, fit observer au prélat que ces diamans devaient à sa mort faire retour à M. de Talleyrand ; mais que comme le prince n'avait pas tenu ses engagements envers elle, elle se croyait dispensée

de remplir les siens envers lui. M. l'archevêque se chargea d'être l'exécuteur de cette disposition verbale.

Après la mort de M^{me} de Talleyrand, quand on posa le scellés, les représentans de M. Talleyrand furent surpris de ne pas trouver la cassette. Une démarche eut lieu, de la part d'une des parties intéressées, près du prélat, qui refusa tout éclaircissement. La personne qui le questionnait allait sortir, quand elle aperçut la cassette sur un meuble. Alors M. l'archevêque avoua une partie de ce qui s'était passé ; mais il n'en persista pas moins à vouloir remplir jusqu'au bout les volontés de la défunte. Il fallut plus tard l'entremise d'un huissier pour lui faire entendre que sa conduite ne serait pas plus légale que loyale, et ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il a consenti à réintégrer la cassette dans la maison mortuaire, où elle se trouve aujourd'hui sous les scellés avec les autres objets de la succession. (Constitutionnel.)

— L'incendie de la rue du Pot-de-Fer paraît enfin toucher à son terme, quoique le foyer principal continue à projeter des tourbillons de fumée entremêlés de flamèches. Aujourd'hui les sapeurs-pompiers ont seuls suffi pour le service. On compte que demain soir tout sera fini.

On est loin de connaître encore toutes les victimes de cet affreux incendie, qui a dévoré les moyens d'existence d'un grand nombre de familles. Aux maisons de librairie déjà citées, il faut ajouter M. Rousseau, libraire, rue de Richelieu, qui y avait des magasins, et la maison Hector Bossange et compagnie, qui y avait des dépôts de livres et une fonderie stéréotype.

Nous apprenons que le fonds de M. Méquignon Marvis a été entièrement consumé par les flammes. Rien n'a pu être sauvé, rien n'était assuré. Cette perte paraît seule s'élever à quatre cent mille francs ; elle sera d'autant plus sentie, que ce fonds se composait exclusivement d'ouvrages de médecine, anatomie, chirurgie, botanique, chimie, pharmacie, physique, histoire naturelle, ouvrages nécessaires aux élèves en médecine.

BELGIQUE.

BRUXELLES, le 18 décembre.

La chambre des représentans a voté hier le dernier article de la loi sur la péréquation cadastrale. Aujourd'hui elle commencera la discussion du budget des voies et moyens.

— Avant hier les officiers de l'état-major de la place et de la garnison ont célébré dans un banquet à l'hôtel de la Régence, l'anniversaire de S. M. le roi ; la plus franche cordialité a régné dans cette réunion ; plusieurs toasts y ont été portés au roi, à la reine, au prince royal, à l'armée, etc.

ANVERS, 15 Décembre.

BOURSE DE LONDRES DU 16. Par extraordinaire.

Consolidés 91 3/8. Ardouin 46 3/8 A. Passive 13 3/8.

Par arrêté du 14 Décembre, M. le ministre de l'intérieur vient de provoquer à la formation du conseil d'administration de l'école de navigation d'Anvers.

Cette commission sera présidée par M. le bourgmestre ou par l'échevin qu'il délèguera.

Les autres membres sont :

- MM. Belpaire, greffier du tribunal de commerce.
- » Cateaux Wattel, armateur.
- » Gras, professeur de construction navale à l'Académie des beaux-arts.
- » Masui, ingénieur des ponts et chaussées, chargé en outre des fonctions de secrétaire.

— Le sieur François de Witt, marchand de porcs à Baersrode, se trouvant samedi au soir sur la grande route à Grimbergen, y a été écrasé sous les yeux de son fils, âgé de 12 ans, par la diligence de St.-Nicolas, qui venait de Bruxelles. La diligence, nous écrit on, n'était point éclairée, et le pavé se trouvait tellement couvert de sable, qu'il était impossible d'entendre le moindre bruit des voitures. (Constitutionnel des Flandres.)

— Un fait grave met émoi la presse de Londres : une

jeune dame russe ayant épousé le fils d'un pair d'Angleterre, vient de recevoir de l'empereur l'ordre de rentrer sur-le-champ en Russie. Ses biens ont été provisoirement confisqués. le *Chronicle* considère ce fait comme une insulte de S. M. *scythe* à la nation anglaise.

— Des lettres de Constantinople en date du 23 octobre dernier, disent qu'une escadre turque était sur le point de partir avec des ordres cachetés, qui ne seraient ouverts qu'après avoir passé les Dardanelles. Elle est composée d'un vaisseau et de 6 frégates et corvettes. On la croit destinée pour les côtes de la Barbarie.

Le *London and Paris Courier*, nouveau journal anglais dont la publication, vivement désirée, avait éprouvé des retards, paraîtra sans nouveaux délais à Paris, le premier Janvier 1836, les soins apportés à sa rédaction, les mesures prises pour lui donner un grand intérêt, et la modicité comparative de son prix, lui assurent un succès mérité. (voir les annonces à la fin du Journal.)

JOURNAUX HOLLANDAIS DU 17 DÉCEMBRE

La première chambre hollandaise a adopté le projet de loi, relatif au paiement de la dette nationale ; le Syndicat d'Amortissement fera les avances 4.200.000 florins, pour le semestre qui échoit le 31 décembre. Ces fonds seront rendus au Syndicat d'Amortissement au moyen d'un emprunt. (Handelsblad.)

Nous recevons à l'instant la réclamation suivante :

M. Le Rédacteur du Précurseur.

Le *Journal de Commerce d'Anvers*, qui avait inséré l'attaque, n'a pas jugé à propos d'insérer en entier la réponse que je lui ai adressée pour ce qui m'est personnel ; je vous prie de vouloir bien donner place dans votre estimable Journal, à la copie de ma lettre, que j'ai l'honneur de vous envoyer.

J'ai l'honneur d'être :

GOOSSENS.

Monsieur le Rédacteur,

Les personnes qui ont si officieusement soulevé un coin du rideau pour mettre à découvert ce qui se passe derrière les coulisses, au milieu des erreurs grossières qu'elles débitent ont été on ne peut plus veridiques en parlant de moi : Oui Monsieur il est très vrai que le jour où Madame Roux jouait dans *Jean de Paris*, je me promenais dans les coulisses, et je vous avoue que je ne vois pas de quel grand crime je me suis rendue coupable !... j'avais demandé à l'administration un jour de repos, et n'étant pas malade je n'ai pas cru devoir garder la Chambre. Je ne sais quelle raison a motivé la représentation de *Jean de Paris* plutôt que toute autre pièces du répertoire de Mad. Roux ; mais je vous prie d'être bien assuré que je n'étais pour rien dans la composition de ce spectacle.

Je pense avoir prouvé depuis l'ouverture du théâtre que je ne me refusais jamais à jouer un rôle de mon emploi, et la preuve Mr. c'est que sur 62 représentations qui ont été données depuis le 10 septembre jusqu'au 12 courant j'ai joué dans 48. et je doute qu'aucun des artistes dont vous vantez si généreusement la bonne volonté et le zèle puisse offrir un résultat pareil.

J'ai l'honneur etc... GOOSSENS.

CONCERT.

On nous remet une nouvelle composition du grand concert qui doit avoir lieu samedi prochain dans la salle de la *Philharmonie*. C'est avec plaisir que nous y avons remarqué le *Concerto* pour le violon qui a valu à M. H. Vieux-Temps, à l'un des derniers concerts de Bruxelles des applaudissemens unanimes. On cite l'*adagio* et le *finale* comme ayant produit une vive sensation.

Quelques amateurs qui ont eu le plaisir d'entendre la fantaisie sur les motifs de *Robert le Diable*, composé et exécuté par madame Fenillet-Dumus, nous en font les plus grands éloges. — Les journaux de Liège, où cette dame s'est fait entendre il y a quelques jours, lui accordent le premier rang qui lui avait déjà été assigné par les artistes.

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

DONNÉ PAR LE JEUNE VIEUX-TEMPS VIOLONISTE, ET MADAME FEUILLET-DUMUS HARPISTE.

Samedi 19 Ct à la Salle de la *Philharmonie*.

PROGRAMME.

1^{re} PARTIE :

- 1^o Ouverture d'Oberon de Weber.
- 2^o Air de Bellini, Montecchi Caputelli, chanté par M. le Drouard.
- 3^o Concerto pour Violon, composé et exécuté par H. Vieux-Temps.

cachez les diamans qu'il veut emporter ? Les inspecteurs sont si sévères ! Le voyage si long jusqu'à Rio-Janerio ! Le dénonciateur si bien récompensé ! Le vol est facile, la punition est à chaque pas. Mais Dieu a conduit Raimbaud aux Présides ; et le matelot, avec sa logique superstitieuse, échappera à toutes les perquisitions, et apportera des richesses à sa mère.

La conscience de Raimbaud est large, j'en conviens ; mais j'ai vu ce malheureux jeune homme dans l'intérieur du Brésil, il se mourait de regrets, de désespoir, et je l'acquitte.

Dans ces vastes solitudes, qu'un soleil perpendiculaire brûle de ses rayons les plus pénétrants, naissent par myriades des insectes microscopiques qui s'attachent à la peau, l'ouvrent, pénètrent dans la chair qu'ils rongent sans douleur, souvent carient les os et tuent. Ces insectes sont appelés biches par les nègres qui à l'aide d'une aiguille ou d'une fine arête de poisson, les enlèvent avec une adresse merveilleuse.

Raimbaud avait eu un des ses pieds attaqué par la biche ; et, dans son insouciance de la vie, il ne paralysa pas leur atteinte. Mais lorsque, plus tard, la douleur l'eut contraint à avoir recours à l'adresse du nègre ! la playe resta profonde, et le pauvre matelot fut forcé de s'appuyer sur son bâton pour la plus légère marche.

C'est dans ce bâton, creusé à grand peine pendant la nuit, qu'il cache les diamans volés à l'état. Le matin il en ferme l'ouverture avec cette adresse de matelot que le besoin lui a donnée ; et maintenant que cinq années d'exil sont expirées, le voilà, rêvant de sa mère, joyeux et impatient, suivant, appuyé sur son précieux bâton, une caravane royale qui s'achemine vers Rio-Janerio. Il y arriva sans obstacle.

Le lendemain il se rendit à bord d'un navire qui devait mettre à la voile pour Nantes sous peu de jours ; il arrêta son passage, et retourna à terre, où il se logea fort modestement.

En face de sa chambre, une mulâtresse vivait, indépendante, de ses

attraits et de son libertinage. Raimbaud, qui, par prudence, n'avait pas voulu se présenter à la famille de l'enfant qu'il avait sauvé, chercha quelques distractions et salua de la main sa jolie voisine. Celle-ci ferma rudement sa porte, car Raimbaud était vêtu fort modestement et ne promettait pas des madras à la coquette. Il devint fier, parce qu'on avait cherché à l'humilier. Le soir il sortit, se présenta à un orfèvre Européen, lui proposa la vente de quelques diamans de contrebande, et rentra chez lui le gousset bien garni, et couvert de vêtements propres et élégants.

La porte et les croisées de la mulâtresse furent ouvertes le lendemain toute la journée. Le surlendemain Raimbaud causait familièrement avec elle, et une semaine ne s'était pas passée, qu'ils se promenaient par toute la ville, comme si leur liaison datait de quelques années.

« Tu m'aimes donc beaucoup, Juana ? — Ne t'en ai-je pas donné toutes les preuves que tu m'as demandées ? — C'est vrai. Et moi donc qui sais si bien aimer aussi !... Sais-tu à quoi je pense ? — A quoi, Raimbaud ? — A notre mariage. — Oui, mais il faut aller le chercher en France : nous avons le temps d'attendre, et le bonheur ne doit pas se renvoyer. — Ah ! c'est que je veux que ma mère nous bénisse avant. (Juana ne savait pas ce que c'était qu'une mère.) Dis-moi, ami, tu m'as promis l'histoire de ta vie, raconte ; j'ai sommeil, tu m'endormiras. » Elle était étendue sur une natte, et Raimbaud fit le récit que je viens d'esquisser.

« Quant à ma fortune elle est là, là, dans ce bâton... Dors-tu, Juana ? — Non, je t'écoute. »

Et d'un œil à moitié fermé, l'hypocrite mulâtresse comptait, pour ainsi dire, les richesses que son amant venait d'étaler sur une table grossière d'acajou.

« Et tu as pris tout cela à Mina ? — Tout, ma chère. — Tu as bien fait. — Peut-être ; mais enfin je l'ai fait. — Allons nous être heureux

dans ton beau pays de France ! »

Et ils s'endormirent...

A peine le jour pénétrait-il dans la chambre de Raimbaud, que deux hommes y entrèrent. « Levez-vous. — Vous vous trompez. Ce n'est pas à moi sans doute que vous en voulez. — Nous ne nous trompons pas, il faut nous suivre ; le grand-juge vous attend au Palais, vous Charles Raimbaud.

Et ma femme, Juana, où est-elle ? — Nous l'ignorons, nous n'avons à faire qu'à toi... » Raimbaud suivit les deux hommes.

Un tribunal est assemblé ; le matelot, appuyé sur son bâton, est poussé rudement au centre. « D'où venez-vous ? — De Minas-Géras. — Donnez-nous votre bâton. — J'en ai besoin pour me soutenir. — Et nous pour savoir ce qu'il renferme... » Raimbaud tomba anéanti O ma pauvre mère ! Il ne dit pas autre chose.

Les diamans furent divisés en deux parts égales. L'opération achevée, une femme sortit d'un cabinet voisin, s'avança vers la table, tendit un joli foulard vert, y reçut la moitié des pierres précieuses, salua l'assemblée nombreuse qui assistait à ce jugement, et disparut sans même jeter un regard sur le malheureux qu'elle avait dénoncé.

Séance tenante, Raimbaud fut condamné aux galères perpétuelles. Reconduit à Minas-Géras, il ne reverra jamais sa vieille mère, qui l'attend toujours. Il y a peu de temps, il me montrait les choses curieuses du lieu d'exil où s'éteint la vie. Je lui parlai de Juana. — Il ne s'en souvient plus. — Je lui parlai de sa patrie. — Il ne me comprit pas. — De sa mère, il bailla et poussa une pierre avec son pied. Raimbaud n'est pas devenu méchant, mais il est abruti, seulement à de longs intervalles, il prononce le nom de Marseille, et alors il frappe ses voisins avec rage. Je le voudrais plus malheureux encore ; il souffrirait moins. J. A.

4^o Grand Quintetto pour Harpe sur des motifs d'Anna Bolena de Bellini, composé et exécuté par M. Feuillet-Dumus.
5^o Bonheur de Severon, varié pour la flûte par M. Labou, et exécuté par Mr. Demein.

2^{me} PARTIE :

1^o Ouverture d'Egmont de Beethoven.
2^o Air varié pour le Violon, composé par Mayseder, exécuté par H. Vieux-Temps.
3^o Air du Freischutz de Meber chanté par Mme Dronard.
4^o Grand fantaisie pour Harpe sur les motifs de Robert-le-Diable composé et exécuté par M. Feuillet-Dumus.
5^o Fantaisie et variation pour le violon sur un thème de Ludovic, composé par Ernest et exécuté par H. Vieux-Temps.

On commencera à 7 1/2 heures précises.
Le prix de la souscription est de trois francs.
A L'ENTRÉE ON PAIERA QUATRE FRANCS.
On peut se procurer des billets chez MM. les fils de B. S. Schott, Marché aux œufs.

COMMERCE.

MARCHÉ D'ALEXANDRIE, le 24 octobre.

Les cotons de la nouvelle récolte commencent déjà à paraître ; et une petite transaction a eu lieu avec le gouvernement à 25 colonnates pour l'Angleterre. — Une partie indigo de trois qualités a été offerte aux enchères, mais personne n'a voulu la mise à prix, qui était de 5 colonnates l'œque. On assure que pour donner un nouvel aspect à l'affaire on mettra au premier jour aux enchères une partie de Sennaar, au minimum de 80 p. — On s'attend à une baisse notable lors des prochaines ventes de riz et de gommes. — Voici le prix moyen de divers articles qui ont été vendus dernièrement aux enchères publiques : gomme arabique de Sherkacci 505 p. — Dite de Garbacci 285. — Saffranum vieux 205. — Orge 46 1/2. — Mais 41. — Dents d'éléphant 15 60 — Riz de Damiette 556 à 568 l'ardet de 225 œques. — Dits de Sorette 252, l'ardet de 156 œques.

Du 4 novembre. — La seconde enchère des indigos n'a pas mieux réussi que la première. La gomme arabique a baissé de prix : on pourrait obtenir celle de Sherkacci à 505 1/4. Il en reste encore 5 à 4 mille quintaux.

FERNAMBOURG, 26 Octobre.

Nous avons une nouvelle baisse à vous signaler sur les cotons. provoquée par les avis de Liverpool ; l'article se tient aujourd'hui à 9,000 rs. — Comme nous aurons de bons renforts le mois prochain, une amélioration dans les prix n'est pas probable.

Jusqu'aujourd'hui, les sucres arrivent lentement ; mais les arrivages seront plus considérables sous peu, les pluies ayant cessé et le temps étant devenu plus favorable pour rentrer la nouvelle récolte.

Il n'y a pas encore de prix de fait pour les sucres nouveaux ; on croit qu'il s'établira à un taux assez élevé. — Les sucres vieux se cotent de 1000 à 1100.

Les cuirs ont un peu fléchi ; les salés secs se tiennent de 100 à 105. Change sur Londres, 57 à 58 d.

Nous n'avons plus de navires en charge pour le Havre ; le Colibri est attendu.

MONTE-VIDEO, 28 Septembre.

Les cuirs viennent d'éprouver une baisse très-prononcée ; ceux de 28 à 50 liv. s'obtiennent couramment de 56 à 57 rs. ; quelques petites parties se sont vendues même à 55.

Comme la demande est nulle dans ce moment, quelques détenteurs se voient forcés de réaliser avec sacrifice ; mais il est probable que les cours se raffermiront aux premiers achats.

Les cuirs larges pour l'Espagne, de 22 à 24 liv., se soutiennent à 59 1/2 rs., et ceux de patent, d'un fort poids, à 40 rs.

Les peaux de cheval s'obtiennent à 12 rs.

On parle d'une faillite considérable qui aurait éclaté à Buenos-Ayres. Cette nouvelle, vraie ou contournée, ne compromet aucune maison de notre place.

Le Nestor, de votre port, est venu en 58 jours.

HAVRE, 15 décembre.

CAFÉS — 285 sacs Haïti loyal et marchand par l'Industrie se son payés 68 5/4. — Nos prix sont fermes. — Les cafés verts manquent sur place et sont demandés.

SUCRES. — Très fermes 447 bq. brut. se sont traitées de 65 à 65 acq., base de 64 fr. pour bonne 4^e franche et de 64-50 pour sucre ordinaire.

BOIS. — Nous n'avons à signaler qu'une vente de 66 milliers Gayac, venu de Maracaibo, par Aleyon, à 7 f. A.

Il n'est arrivé aucun renfort de bois de teinture.

Nous avons reçu de St-Petersbourg et de Sannesund 2 chargemens de planches.

FIMENT. — On conte 60 balles piment Jamaïque en ent. à 55.

BORDEAUX, le 15 décembre.

Sucres Martinique et Guadeloupe. — Ventes de la semaine 150 h.ques ; 64 la bonne 4^e. acquitté ; Existence 5500 h.ques — attendu par Jean Maurice et Blayais, 600 h.ques ; Bourbon, 250 h. — existances ce jour 7000 h., prix 64 bonne 4^{me}.

Café approvisionnement presque nul. — Ventes 52 b.1 1/3 St-Yago à 87 c. entrepôt ; 65 sacs Bourbon de 1,52 1/2 à 1,57 1/2 acq.

Arrivage. 859 sacs Java ou Padang, 660 Ceylan ; 150 sacs Java ou Padang et 940 Ceylan attendu par l'Astrolabe.

Indigo plus ferme par les avis d'inondations au Bengale mais sans hausse marquée jusqu'à confirmation — Ventes 117 caisses de 7, 75 8, 60 acq. hausse 25 c.

Cochénille. — Existences 980 surons — Ventes 52 Grise de 10.50 à 10.75 entrepôt ; 22 Zacatelli 12. tenue plus cher par les forts détenteurs 5/6 disponible 4,75 la vette.

MARSEILLE 12 décembre.

Les sucres et les denrées coloniales en général sont en hausse par suite des appréhensions de guerre maritime.

Les cotons au contraire qui avaient la même tendance, il y a dix jours, sont aujourd'hui en calme ; on donnerait à fr. 110, des cotons d'Amérique, pour lesquels on refusait fr. 120.

C'est un phénomène difficile à expliquer.

PARTIE MARITIME.

SINISTRES.

On écrit de Barcelonne 5 décembre :
Le brik la Liberté du Commerce, cap. Berthaut, allant de Nantes à Marseille, avec un chargement de blé, s'est échoué dans la nuit du 26 au 27, sur la cote de Villanova. Dans l'espoir de sauver le navire, le capitaine fit jeter une partie de la cargaison à la mer ; mais battu par une mer très-grosse, le navire n'en éprouva aucun soulagement, il s'entr'ouvrit et coula à fond. Il y a fort peu de sauvé.

Le consul de France à Barcelonne s'est empressé de donner ses instructions au capitaine, en l'assurant qu'il recevrait avec son équipage toute l'assistance et tous les secours dont ils auront besoin.

Le 3 courant, le navire Noémi, cap. Studer, de Nantes, a sombré devant Arles. Sept hommes de l'équipage ont péri ; deux matelots seulement se sont sauvés à la nage jusqu'à Arles, où ils sont arrivés dans le plus grand dénuement.

NOUVELLES DE MER.

NAVIRES EN RETARD.

Emile, cap. Berthier, de Port-le-Duc à Bayonne, parti au mois d'avril dernier chargé de froment.

Dorothea, cap. Petit, de Marseille à Anvers, parti le 21 octobre.

PLACE D'ANVERS 18 DECEMBRE.

Hier après-midi on a vendu aux enchères 1450 balles café Brésil, plus ou moins avariées on a payé de 58 à 69 1/2 cents par 1/2 kilo.

Aujourd'hui les ventes de gré à gré sont de 150 caisses sucre Havana blond de fl. 22 1/8 à fl. 22 1/2 et 100 dito à fl. 24, entrepôt national.

BOURSE D'ANVERS. — DU 18 DECEMBRE.

FONDS.	Int.	COURS.	FONDS.	Int.	COURS.
BELGIQUE.					
ANVERS.					
Dettes différées.	5	104 5/4	Dettes différées.		17 1/2 A
« différée		45	HAÏTI.		
Act. de l'E.	5	92	Emp. à Par.	6	
E. de 48 M.	5	100 1/4	GRÈCE.		
Act. ban. fon.			E. à L. l. 100.	5	
Act. b. de			PORTUGAL.		
HOLLANDE.			E. Dona M. A. L.	5	
Dettes active.	2 1/2		RUSSIE.		
Rentes remb.	5	99	E. à A. H. et C.	5	
FRANCO.			dito nouv.	5	
RUSSES.			Ins. au gr. liv.	6	
Act. de 500 fr.	229		dito métal.	6	
Dito de 100 fr.	48 1/8		DANEMARC.		
AUTRICHE.			Em. à L. 1852.	5	
Métalliques.	5	101 5/4	dito ch. Nott.	4	94 1/2
Lots fl. 100.		260	dito à Lond.	3	76 1/2
« fl. 250.	4	422	PRUSSE.		
« fl. 500.		706	dito à L. 1850.	4	101 A
POLOGNE.			dito lot. Berl.		104 1/2
« fl. 500.		125 5/4	NAPLES.		
« fl. 500.		148	Cert. Falc.	5	92
HESSÉ.			« Banq. du Tav.	3 1/2	64
Lots 25.1854.		26 1/2	SICILE.		
BRÉSIL.			Levée 1821.	5	
Em. à L. 1824.	5	85	dito de 1824.	5	95 A
ESPAGNE.			ÉTAT ROMAIN.		
Emp. 1854.	5	48 5/8 à 49	dito de 1852.	5	101 P
D. diff. 1854.		24 1/2	C. R. à A. 1854.	5	97 5/4 A
Dito. p. 1854.		14	PIÉMONT.		
			Obligations.	4	570 P

Peite rue de la Bourse, 2 1/2 heures.
Ardouin 48 7/8 A. — Ancienne différée 17 7/8 A. — Nouvelle différée 24 1/2 c. Dette passive 14 1/8 A.

BOURSE DE BRUXELLES. — DU 17 DÉCEMBRE.

Dettes active, 2 1/2.	55 5/8 P	BRÉSIL	1824.	85
Emprunt de 24 mill.	100 1/8 A	ESPAGNE	Ardouin. 1824.	48 1/8 P
Banque de Belgique.	115 P	« Fin cour.		47 5/4 A
Action de la banque.	840 P	« Gross. pièces.		—
Empr. de la ville 1852.	99 5/4 A	« Prime 1 mois.		—
Soc. de comm. de Br.	140	« Differ 1855.		24 P
Canal Sambre et Oise.	108 P	« ancien.		17 5/8 P
A. des Hauts. Fourn.	114 1/2 P	« Det. passiv.		15 1/2 A
A. Soc. d'Ongrée.	105 P	Portugais.		—
Dette act. holland.	54	Changes Amst. c. j.		5/8 7/8 P
Rente rembours.	—	Londres c. j.		12 11/4 P
AUTRICHE Métall.	101 7/8 P	« deux mois.		12 2 1/2 P
NAPLES Falconet.	91 1/2 P	Paris c. j.		pair P
ROME	1835.. 100 3/4	« deux mois.		1/2 7/8 P

BOURSE D'AMSTERDAM. — DU 17 DÉCEMBRE.

Dettes active.	54 11/16	Dettes diff. d'Esp. à P.	17 11/16
« différée.		Lots Banq. de Vienne.	
Billets de change.	24 7/16	Métalliques.	98 1/2
Syndic. d'amord.	94 5/15	Act. Rotsch. 1 ^{re} lev.	
« « 5 1/2	78 5/8	« 2 ^{me} lev.	
Rend. remb. 2 1/2		Lots polonais.	125 5/4
Act. Soc. com. P. B.	125 5/4	Naples Falconnet.	
Russie. Hope. et com.	104 5/8	« à Londres.	
« ins. au gr. livre.	68 1/2	Brésiliens.	
« cert. nég. Hamb.	100	Greece.	
« emp. à Lond.		Contrib. de guerre.	
Prus. nég. à		Bill. du trésor. 6 7/8	
Danemarc. à		Lots prussiens.	105 1/4
Rente franç. 3 7/8	80 5/8	Cortès.	
« perpétuelle.		Ardois.	48 5/16
« d'Amst.		Beffères.	24 1/4
« p. Lond. 3 7/8		passive.	15 5/4

BOURSE DE PARIS. — DU 16 DÉCEMBRE.

FONDS PUBLICS.	COURS DU JOUR.		COURS PRÉCÉD. FERMÉ.
	Ouvert	Fermé.	
Cinq p. cent. comptant.	108 20	108 15	108 20
« fin courant.	108 20	108 25	000 00
Trois p. cent. comptant.	78 85	79 00	79 00
« fin courant.	78 95	79 05	00 00
NAPLES. Cert. Falc. compt.	96 50	96 90	96 60
« fin courant.	00 00	96 90	00 00
ESPAGNE. Empr. royal, comptant.	00 00	00 00	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
« R. pp. 5 p. c. compt.	00 00	00 00	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
« 5 p. c. compt.	35 1/4	35 1/4	35 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
« Cortès, compt.	00 00	00 00	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
Coupons cortès.	22 5/4	00 00	25 00
Dettes différées.	17 5/8	17 1/2	17 5/8
Nouvel emprunt.	00 00	47 1/4	00 00
ROME. Rs. 5 p. c. compt.	101 00	101 1/4	101 1/8
« fin cour.	000 00	000 00	000 00
BELGIQUE. Empr. 1851, comp.	101 00	102 5/8	101 5/8
« fin cour.	000 00	000 00	000 00
Banque de Belgique.	114 00	000 00	114 00

MOUVEMENTS DES PORTS.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 18 DÉCEMBRE.

Le pleyt belge Sirène, cap. Kuper, ven. de Londres, ch. de café, sucre et coton.

Le navire belge Neptune, cap. Peters, ven. de Londres, ch. de café, riz et thé.

Le navire hanovrien Angelina, cap. Christoffers, ven. de Dunkerque, ch. de café.

DÉPARTS DU 18 DÉCEMBRE.

Le navire belge Commerce, cap. Sikkes, all. à Bruxelles, ch. de stokfisch et ferrailles.

Le navire hanovrien Antoni, cap. Minnen, allant à Marseille.

OSTENDE.	ROUEN.	BORDEAUX.	Tampico.	Blisabeth, c. Brower,
Décembre	Décembre.	Décembre.	Bombay.	7 Redlichkeil, c. Kahl,
17 Maria, c. Swang,	14 Sidonie, c. Tourtand,	12 Jønne Julie, c. Guigan,	Londres.	allant à
16 Neptune, c. Haaks,	Alfred, c. Scolan,	Tayac, c. Jager,		Amsterdam.
17 Eclipse, c. Fischer,	Hirondelle, c. Dieuvre,	Dorothea, c. Boer,		Economie, c. Bronzon,
	HAVRE.	Eugenie, c. Grimard,		Dunkerque.
	Décembre	Sainte-Marie, c. Quedo,		Jenne Normande, c. Hochet, Cherb.
	allant à	CHARLESTON.		Bonne Intelligence, c. Gottero,
	Londres.	3 Leonidas, c. Legoffe,		Fernambouck.
16 Dart, c. Block,	14 Evelina, c. Legrain,	LA HAVANNE.		Hotopur, c. Wishant,
CALAIS.	Armand, c. Lefèvre,	2 Aguilas, c. Fernandez,		Jules Félix, c. Guérin,
Décembre	Nicolas Johannes, c. Parma,	2 Currutaco, c. Gran,		Nantes.
12 Julie, c. Rebours,	HONFLEUR.	TOULON.		
St.-MALO.	Décembre	6 Jeune Arthur, c. Gelflot,		
	venant de	8 Henriette, c. Cusbrone,		
	Riga.	MARSEILLE.		
	14 Marianna, c. Lammers,	Décembre		
	St.-NAZAIRE.	12 Vigilant, c. Juhel,		
	Décembre.	Betzzy-Miller, c. Allen,		
	allant à	Marie-Victorine, c. Cayol,		
	Lisbonne.	Nicolas et Avistide, c. Serenon, Smyrne.		
	11 Gazelle, c. Aubin,	Télégraphe, c. Andren,		
	Intrépide, c. Breton,	CETTE.		
	St.-BRIEUX.	Décembre		
	Décembre.	3 Desirée, c. Reynaud,		
	venant de			
	Bayonne.			
	Marseille.			
	1 à 3 Audacieux, c. Amisse,			
	Concorde, c. Chalabent,			
	CHERBOURG.			
	Décembre			
	allant à			
	Toulon.			
	5 à 7 Jønne Flore, c. Degallier,			
	Bonne Mère, c. Rio,			
	Marseille.			
	Zephyr, c. Hamel,			
	Dauphin, c. Bazin,			
	Cette.			
	Adélaïde, c. Cabelduz,			
	Bayonne.			
	Able. Guillemette, c. Lefloch,			
	ROYAN.			
	Décembre			
	allant à			
	Vera Cruz.			

**VENTE PUBLIQUE
DE DIVERSES MARCHANDISES,
A ANVERS.**

A la suite de la vente publique des 13380 boîtes *Figues de Smyrne*, annoncée pour le SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1835, à 10 heures du matin; les courtiers soussignés exposeront encore par l'huissier *F. Degenart*, pour compte de qui il appartiendra au même magasin à la Grand'Place, sect. 1 n° 671.

- 250 boîtes raisins sultane,
- 25 barils " rouge Urla,
- 222 " " " Rossaki,
- 70 " " " Odemisch.
- 30 " " " Beylenghe,
- 150 " " noirs,
- 4 barriques corinthies,
- 233 buches bois de buis,
- 2 barils noix de galles noires,
- 2 " " " vertes,
- 4 " " " blanches,
- 4 caisses gomme adragante,
- 5 boîtes scammonée,

Le tout récemment importé de Smyrne par le navire *Ruby*, cap. Indor James, et à voir la veille de la vente, au magasin lettre M., à la maison Anséaticque.

C. Van den Nest; P. Kennis; Rayé; qq; A. Chantraine, qq; J. Guichard, qq; F. Wich, qq.

VENTE PUBLIQUE ET DÉFINITIVE

**RIZ
DE LA CAROLINE.**

Les Courtiers soussignés exposeront en vente publique Lundi le 21 Décembre 1835, à 3 heures de relevée, à la salle de ventes des Courtiers, pour compte de qui il appartiendra et en présence de l'huissier *J. Lombaerts*:

Environ 150,1 biques Riz de la Caroline nouveau.

Ladite marchandise sera à voir le jour de la vente dans le magasin dit *Groote Gansch*, N° 12.

Pour plus amples renseignements s'adresser à :

BERRÉ-GILLES, JOS. BERRÉ, CHANTRAINNE, VAN HOOVE, MEULEMAN.

VENTE PUBLIQUE

FRUITS DE SMIRNE.

Les Courtiers *C. Van den Nest*, *P. A. Kennis* et *Rayé*, qq. vendront publiquement Samedi 19 Décembre 1835, à 3 heures de relevée, dans les magasins dits de *Gans*, place Ste. Walburge, rue du Sac, d'ordre de M^r *G. Kempeners*, pour compte de qui il appartiendra, en présence de l'huissier *F. Degenart*:

- 1742 1/2 Tambours Figues.
- 1970 2 " "
- 300 1/4 " "
- 1055 " Raisins Sultane.
- 486 Barils Raisins rouges.
- 84 " noirs.

Arrivé ces jours en ce port, par le navire *Honor*, cap. Thomas Christmas, venant de Smirne.

Ces marchandises pourront être vues et examinées le jour de la vente, dès 8 heures du matin, dans les magasins susdits.

CAPITAUX A PLACER.

Les personnes qui désirent placer des capitaux à des conditions favorables et en échange de bonnes garanties, peuvent s'adresser rue des Juifs, N.° 1555, en cette ville.

LEÇONS D'ÉQUITATION.

Les leçons ordinaires ont lieu tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures de relevé.

Le soir, les leçons ont lieu depuis sept jusqu'à neuf heures. On est prié de s'adresser pour les conditions au propriétaire du Manège, M. FRANÇOIS LA MORINIÈRE, depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures de relevée.

DÉPÔT DE BOTTES DE PARIS.

La veuve VAN LEMENS, marché de Vendredi N.° 2658, a l'honneur d'annoncer au public qu'elle vient de recevoir un grand et bel assortiment de bottes d'hiver, au prix de onze francs quatre vingt dix centimes la paire, elles sont parfaitement bien travaillées et on ne peut mieux conditionnées, les personnes qui désirent en faire l'acquisition peuvent être assurées qu'elles ne laisseront rien à désirer tant pour la belle façon que pour la solidité.

Les sortes légères sont toujours au prix de neuf francs quatre vingt dix centimes.

VENTE PUBLIQUE

**VASTE DOMAINE DE POSTEL,
EN SEPT A HUIT CENTS LOTS,
ET AVEC RÉSERVE D'ACCUMULATION.**

Dans le mois de juin 1856 il sera procédé à Turnhout, par le ministère d'un notaire, sous la direction de Monsieur CHARLES DE HOFFMANN, commissionnaire et agent d'assurances, demeurant à Anvers, Fossé aux Crapauds, sect. 2, n° 4785, à la vente publique du beau domaine de Postel, quitte et libre de toutes hypothèques, cens fonciers ou redevances, situé en la commune de Moll, dont il forme la section A, arrondissement de Turnhout, province d'Anvers, et consistant en un vaste château avec de grands corps de logis, chapelle, dépendances, écuries, remises, étables, grange, église, sacristie, presbitère, grande et belle tour d'observatoire, cours, jardins potagers, jardins anglais et pépinières, entouré de murs et de fossés, douze fermes, auberge, dix-sept habitations de cultivateurs, journaliers et gardes, forêt et de chasse, briqueterie, tuilerie, distillerie, tonnelerie, forge, atelier de charonnier et de charpentier, terres labourables, prairies, pâtures, tourbières, bois de raspes, bois de sapins, bois de haute futaie en chêne et hêtre, terrains, drèves et avenues plantés, étangs et viviers, et bruyères de la première classe; le tout en plein rapport et comportant environ quatre mille quatre-cent-cinquante-deux bonniers (hectares) d'après le cadastre français et quatre mille trois cent soixante-sept bonniers suivant le cadastre du royaume.

Ce domaine coupé en partie par le canal du Nord [projeté] par un petit canal et par plusieurs ruisseaux, principalement propre à l'établissement d'une verrerie, comme aussi à toutes sortes de fabriques, usines, colonies agricoles, etc. etc., aboutit aux provinces de Limbourg et du Brabant septentrional, forme un seul bloc d'environ neuf lieues [de Brabant] de circonférence est situé.

- 4 lieues de Turnhout,
- 2 1/4 " " Moll,
- 1 3/4 " " Arendonck,
- 1 1/2 " " Rethy,
- 1 3/4 " " Desschel,
- 2 1/2 " " Baelen,
- 2 " " Lommel, province du Limbourg.
- 2 1/2 " " La rivière flottable la Nethe.
- 4 " " Gheel.
- 2 " " La route de Liège à Bois-le-duc.

Ce beau domaine, le plus grand du royaume, abondant en gibiers de toutes espèces, offre la plus belle chasse privée qu'il soit possible de posséder et sera à vendre de gré-à-gré jusqu'à l'époque de la vente publique.

Les amateurs qui désirent en faire l'acquisition sont priés de s'adresser audit fondé de pouvoirs des propriétaires, le sieur Charles de Hoffmann, qui donnera toutes les indications et renseignements désirables et communiquera tous les plans et titres de propriété.

**HARAS
DE VIROFLAY,
PRÈS VERSAILLES.**

Les chevaux du haras de Viroflay, appartenant à M. Riessac, colonel de la garde nationale, tué à la revue du 28 juillet dernier, seront mis en vente à l'enchère, au dit établissement, le 20 décembre 1835 et jours suivans, s'il y a lieu.

CETTE VENTE COMPRENDRA :

- Cinq poulinières de pur sang
- Cinq étalons.
- Une jument de pur sang, qui a gagné deux prix en 1854, et un prix cette année à Chantilly.
- Trois poulains et pouliches de 1 an 1/2.
- Trois id. de l'année.
- Quatre jumens de demi-sang.
- Cinq chevaux de demi-sang.

AVIS IMPORTANT

NOUVELLE VENTE PAR ACTIONS.

Des magnifiques Etablissements de plaisance et de conversation aux bains de WIESBADEN, (duché de Nassau) avec deux grandes Hôtels et vingt autres bâtiments considérables de vastes jardins etc., etc., appartenant à *J. D. Düringer*, d'une valeur réelle de florins 124,000 soit 267,400 francs.

Le nombre des actions à vendre n'est que de 55,000, celui des gains de 4,000 dont les principaux sont de florins 50,000, 12,000, 8,000, 4,000, 1,250, 1,200 etc., etc., s'élevant en tout à florins 200,000 soit 455,000 florins.

Cette vente est irrévocable; le tirage se fera le 29 décembre 1835 à Wiesbaden, sous la garantie du gouvernement.

PRIX D'UNE ACTION 20 FRANCS.

Sur 5 actions prise ensemble une 6^e se donne gratis.

Le prospectus français contenant tous les détails et renseignements ultérieurs, de même que la liste du tirage officiel sont fournis sans frais.

Les paiements pourront se faire en billets, effets de commerce ou sur nos dispositions. Il n'est pas nécessaire d'affranchir.

S'adresser pour tout ce qui concerne cette vente directement au dépôt général des actions de

J. N. TRIER C.°

Banquier et receveur généraux à Francfort.

On peut également avoir chez nous des actions pour toutes les ventes solides.

SIROP DE JOHNSON.

CALMANT DU SYSTÈME

NERVEUX DIURÉTIQUE.

Seul remède efficace contre les palpitations du cœur, il guérit, en régularisant la circulation du sang et en poussant les glaires par les urines.

Dépôts: Bruxelles, chez Mr. Decat, pharmacien rue des Pierres N.° 9; Gand, chez Mr. Eroment, pharmacien.

ALLAHTAIM A LA BAMIA

ET

COMESTIBLE ORIENTAL

AU PALAMAUD,

Breveté du gouvernement; approuvés de l'Académie, préparés par

CADET-GASSICOURT ET LAMOUROUX,
PHARMACIENS A PARIS.

L'ALLAHTAIM, aliment doux et onctueux, est la première nourriture du convalescent; les professeurs Broussais, Ségalas, Velpeau et d'autres notabilités médicales, les conseillent aux personnes atteintes de gravelle, de la pierre, et généralement de maladies des reins, de la vessie ou de l'urètre. — Mais désire-t-on une alimentation légèrement tonique? le COMESTIBLE AU PALAMAUD offre à l'hygiène une ressource précieuse. — Les deux substances conviennent pour régime aux personnes chez qui un travail habituel de l'esprit affaiblit les fonctions de l'estomac.

Prix du flacon, 5 fr. L'ALLAHTAIM; LE COMESTIBLE 4 fr.

DEPOT: A Bruxelles, Decat, pharmacien, rue des Pierres; Alost, Moëns, pharmacien; Auvers, Van de Velde, pharmacien; Ath, F. J. Cambrelin, pharmacien; Herve, G. J. Garot, pharmacien; Liège, J. Janné, pharmacien; Mons, Ernest-Mauroy; Namur, Louys, pharmaciens; Tournay, Desinasière, pharmacien; Verviers, Etienne, pharmacien.

VESCOITOIRES.

— LE PAPIER D'ALBESPEYRES, employé depuis 20 ans par les médecins en chef des hôpitaux de Paris, entretient à lui seul une suppuration abondante et uniforme sans douleur ni inflammation. Chez l'inventeur pharm., faub. St. Denis, n° 84, à Paris. Dépôts: chez les pharmaciens Reyntens, à Bruxelles; Froidbise fils, à Liège; Lechen, Dargent et Clasen, à Luxembourg; Deboey fils, à Courtray; Putsage, à Mons; Gette, à Andennes; Troussel, à Wavre; L. Juilbau, à Peruwelz

CHANGES. — LONDRES, LE 15 DÉCEMBRE.

COURS DES CHANGES.	Temps.	Prix réels à la Bourse le dernier jour de courrier.
Amsterdam	3 mois.	12 6 1/4 6 1/2
"	c. j.	12 5 5/4 4 1/2
Rotterdam	3 mois.	12 6 1/2
Anvers	—	12 5 1/2 5 1/4
Bruxelles	—	5 5/4 6
Hambourg	—	15 1/2 15 5/4
Paris. 3 jours d. v.	—	25 87 1/2 90
"	3 j. d. v.	25 60 62 1/2
Bordeaux	3 mois.	—
Francfort sur Main.	—	155 78 1/4
Petersbourg	—	—
Vienne	—	10 8 1/2 9
Trieste	—	10 9 10
Madrid	—	57 1/8
Cadix	—	57 1/8
Barcelone	—	—
Gibraltar	—	—
Livourne	—	—
Gènes	—	—
Venise	—	—
Naples	—	—
Palerme	—	—
Lisbonne	—	—
Rio Janeiro	—	—
Bahia	60 j. d. v.	—

CHANGES. — PARIS, LE 14 DÉCEMBRE.

CHANGES.	30 JOURS.		90 JOURS.	
	papier.	argent.	papier.	argent.
AMSTERDAM	57 1/4	57 5/8	57 1/8	57 1/8
ANVERS	—	57 1/8	57 7/16	57 7/16
HAMBOURG	185 7/8	185	184 5/4	184 5/4
BERLIN	—	—	5 63	5 63
LONDRES	25 55	25 52 1/2	22 37 1/2	25 37 1/2
MADRID	—	15 85	15 75	15 75
CADIX	15 80	15 80	15 70	15 70
BILBAO	—	15 65	15 55	15 55
LISBONNE eff.	—	502 1/2	505	505
PORTO eff.	—	—	502 1/2	502 1/2
GÈNES	—	57 1/6	1 0/0	1 0/0 P
LIVOURNE	517	—	512 1/2	512 1/2
NAPLES	459	—	455 1/2	455 1/2
TRIESTE	—	254 1/4	252 1/2	252 1/2
VIENNE	254 1/2	254 1/2	252 1/2	252 1/2
MILAN	85 1/2	85 1/2	84 7/8	84 7/8
AUGUSTE	—	254 1/4	252 1/4	252 1/4
FRANCFORT.	P	2 0/0	2 5/8	2 5/8
PÉTERSBOURG.	—	—	109 1/8	109 1/8
MESSINE	—	—	15 10	15 10
PALERME	—	—	15 10	15 10
LYON	pair	—	7/8 P	7/8 P
BORDEAUX	1/4 P	1/8 P	5/4 P	5/4 P
MARSEILLE	—	1/8 P	5/4 P	5/4 P
MONTPELLIER.	—	1/4 P	1 0/0 P	1 1/8 P

CHANGES. — AMSTERDAM, LE 17 DÉCEMBRE.

Paris.	2m. d.	Argent.		Papi.	Livour. 2m. d.	Argent.	Papier.
		56 5/4	57 1/8				
"	court.	56 5/4	57 1/8	—	Naples. 2m. "	82 1/8	—
Bordeaux.	2m. "	56 1/2	57 1/8	—	Vienne 6m. St.	56 1/5	—
"	15d.	56 5/4	57 1/8	—	Augsb. 6m. "	56	—
Madrid.	5m. "	102 1/4	102 1/4	—	Francf. 6m. "	55 15/16	12 1/2 1/2
Cadix.	5m. "	102 1/4	102 1/4	—	Londr. 2m. F.	—	—
Séville.	5m. "	101	101	—	" 5d. s.	12 17 1/2	—
Bilbao.	5m. "	100 1/2	100 1/2	—	Hamb. 2m. St.	55 5/16	—
Lixbon.	5m. "	45	45	—	" k.	—	55 11/16
Porto.	5m. "	45 5/4	45 5/4	—	Petersb. 5m. "	105 1/6	—
Gènes.	5m. "	47 1/16	47 1/16	—	Rott. c. pr. f. 100.	—	—

CHANGES. — ANVERS, LE 17 DÉCEMBRE.

Amsterdam	Court Jours.	2 Mois.		5 Mois.	
		5/8 0/0 perte P	5/4 0/0 perte A	fl. 46 15/16 P	fl. 12 05 5/4
Rotterdam	—	—	—	—	—
Paris	—	fl. 47 1/4	—	46 15/16	—
Londres	—	fl. 12 11 1/4	—	—	—
Hambourg	—	55 5/16	—	55	—
Bruxelles et Gand	—	1/4 0/0 perte.	—	—	—
Bons du trésor.	—	—	—	—	—
Francfort	—	56	—	55 9/16	—
Escompte	—	4 1/2	—	—	—
Bons du trésor	—	4 1/2	—	—	—

IMPRIMERIE DE DEWEVER FRÈRES.